

MICRO-ASSURANCE

Améliorer la gestion des risques pour les populations pauvres

N°14
Décembre 2007

Le Groupe de Travail du CGAP sur la Micro-assurance qui regroupe les représentants de bailleurs, d'agences multilatérales, d'ONG, de compagnies d'assurance privées et d'autres parties intéressées, a été créé en 2001 afin de promouvoir le développement de services d'assurance destinés aux populations pauvres à travers une plus grande coordination des différents acteurs et l'échange d'information. Actuellement, présidé par le Bureau International du Travail (BIT), le Groupe de Travail est structuré en sous-groupes. Pour plus d'informations, contactez Craig Churchill, churchill@ilo.org

Contacts pour Sous-groupe ▶ Opérations et Lignes Directrices pour Bailleurs: mjmccord@microinsurancecentre.org
▶ Impact: ralf@mia.org.in ▶ Réglementation, Supervision et Politique: brigitte.klein@gtz.de ▶ Diffusion: veronique.ada@microfinance.lu
▶ Indicateurs de Performance: denis@garandnet.net et johnwipf@yahoo.com ▶ Assurance Santé: schmitt-diabate@ilo.org
▶ Assurance Agricole: jimroth@leapfroginvest.com ▶ Renforcement des Capacités: gramm25652@aol.com ▶ Technologie: fxavierh@gmail.com

CGAP WORKING GROUP ON
MICROINSURANCE

Pour recevoir les prochains numéros de MICROASSURANCE (français, anglais ou espagnol), inscrivez-vous assurance@microfinance.lu
POUR PLUS D'INFORMATIONS, visitez le site: <http://www.microinsurancefocus.org>

Concept

«QUESTIONS POLITIQUES» – L'IMPORTANCE DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MICRO-ASSURANCE

La micro-assurance évolue à grands pas dans de nombreux pays. D'aucuns seront d'accord pour dire qu'elle ne peut toucher durablement les ménages à faible revenu –à travers le développement de produits d'un bon rapport qualité-prix–, qu'à condition de mettre en place un environnement politique favorable. Pour les gouvernements concernés, ceci implique d'agir sur le cadre juridique, réglementaire, les mécanismes de supervision et les politiques de développement.

Face à ce constat, les organisateurs de la 3ème Conférence Annuelle de la Micro-Assurance, qui s'est tenue en novembre dernier, à Mumbai, ont décidé de mettre l'accent sur le thème de l'environnement politique. Preuve de l'importance et du rôle crucial que jouent les politiques et la réglementation en matière d'accès à l'assurance, on avait demandé au ministre des Finances indien, M. Sri P. Chidambaram, et au président de l'IRDA (Insurance Regulatory and Development Authority of India, autorité de régulation des assurances en Inde), M. C.S. Rao, d'inaugurer officiellement la conférence. La plupart des 300 participants, venus de plus de 50 pays, représentaient des gouvernements, des autorités de supervision, des bailleurs, des assureurs et des organisations internationales spécialisées dans la définition de normes. Ensemble, ils ont discuté des différentes options politiques et innovations réglementaires envisageables.

Thèmes abordés lors de la conférence

La conférence a clairement montré que la micro-assurance s'inscrit pleinement dans un environnement mondial en pleine mutation, marqué par des changements technologiques et des fonds de plus en plus importants apportés par divers investisseurs, bailleurs de fonds et mécènes. Même si quelques pays émergents enregistrent une forte croissance et que leur population à faible revenu constitue un potentiel de marché énorme, d'autres pays sont loin de connaître la même évolution. La gestion d'une telle dichotomie exige des investisseurs et promoteurs qu'ils adoptent des approches totalement différentes. Cependant, dans tous les cas, il faut que les décideurs politiques jouent leur rôle et offrent à la micro-assurance les outils politiques dont elle a besoin pour fonctionner. En d'autres termes, il est aujourd'hui nécessaire, face à la croissance et au développement du marché de la micro-assurance, d'adopter des mesures permettant de garantir l'accès des plus pauvres aux produits de ce secteur.

La première session plénière traitait exclusivement des aspects réglementaires, de supervision et de politiques. Elle avait pour modérateur Craig Thorburn, de la Banque Mondiale. Dans son exposé introductif, Brigitte Klein (Coopération Technique Allemande, GTZ) a déclaré que la régulation est fondamentale, non seulement pour assurer le développement

«Questions politiques»	1
Renforcement des capacités: créer des synergies	3
La police de micro-assurance de Zurich Bolivia	4
En bref	4
Nouvelles du groupe de travail	5

de services d'assurance sains et durables, mais aussi parce qu'elle contribue à en élargir la portée tout en assurant la protection des clients. Elle a ensuite signalé plusieurs domaines d'intervention possibles pour les gouvernements et donné des exemples d'outils politiques fondamentaux: l'offre de services d'assurance par les autorités publiques, l'adoption et la mise en œuvre de normes, le développement de mesures incitatives, notamment fiscales, ou encore, le financement d'outils, tels que des centres de recherche ou des bases de données sur les risques. Dans le contexte actuel, où les gouvernements sont de plus en plus favorables à une offre de produits d'assurance régie par le marché, combiner plusieurs outils pour développer une politique intégrée d'accès aux services financiers peut permettre de créer les conditions nécessaires à l'essor du marché de la micro-assurance.

Arup Chatterjee, de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) a présenté les grandes lignes d'un texte intitulé «*Issues Paper on Microinsurance Regulation and Supervision*», développé conjointement par des contrôleurs et des membres du groupe de travail du CGAP. Ce texte présente un aperçu de la micro-assurance et montre comment les contrôleurs d'assurance peuvent gérer les obstacles réglementaires et introduire de nouvelles règles pour soutenir la micro-assurance. Il évalue également l'applicabilité au secteur de la micro-assurance des principes fondamentaux de l'assurance définis par l'AICA et internationalement reconnus. Ces principes, même s'ils sont valables dans le cadre particulier de la micro-assurance, doivent être adaptés en vue de leur application, par exemple, en ce qui concerne la transparence à l'égard du marché, les modes de distribution et la prévention des fraudes. Pour résumer, la rigueur de la réglementation doit être proportionnelle au risque et répondre aux besoins des personnes à bas revenu. L'AICA a d'ailleurs prévu de collaborer avec le groupe de travail du CGAP sur la micro-assurance (sous-groupe «Réglementation, Supervision et Politiques») pour définir des principes de réglementation et de supervision applicables à tout le secteur de la micro-assurance.

Lors de la conférence, tous étaient d'accord pour dire que la réglementation et la supervision de la micro-assurance sont des outils puissants. Une réglementation adaptée peut faciliter la reconnaissance de voies de distribution non-formelles, ainsi que l'intégration d'acteurs non-familiers au monde de l'assurance. De plus, elle peut encourager la formation de nouveaux assureurs agréés et améliorer les règles éthiques applicables aux polices, sinistres et procédures de recours offertes aux clients. Roberto Junguito, de l'Association colombienne des assureurs (FASECOLDA) a insisté sur le rôle clé des prestataires de services d'assurance dans ce contexte. Il a également rappelé que, quelle que soit l'ampleur des changements réglementaires, ils ne peuvent, à eux seuls, améliorer significativement le fonctionnement du secteur.

Michel Flamée, président du Comité exécutif de l'AICA, a estimé que les lois et réglementations applicables à l'assurance conventionnelle et à la micro-assurance doivent être les mêmes. Néanmoins, des mesures réglementaires incitatives bien conçues peuvent encourager le secteur à

se lancer dans la micro-assurance tout en garantissant aux assurés que les produits et services auxquels ils souscrivent répondront à leurs attentes.

Les trois journées de conférence ont permis l'organisation de sessions sur la réglementation, la supervision et les questions politiques, ainsi qu'une évaluation des approches différentes adoptées par certains gouvernements. Ainsi, certains pays ont décidé de promouvoir la micro-assurance dans le cadre de programmes d'accès aux services financiers intégrant des réformes politiques, alors que d'autres ont préféré ne travailler que sur les aspects réglementaires de la micro-assurance. En Inde, par exemple, les premières lois destinées à promouvoir la distribution de produits de micro-assurance ont été adoptées sous la forme de mesures complétant la réglementation relative aux obligations envers le secteur rural et les défavorisés. Le Brésil a opté pour une approche mixte faisant intervenir le développement de produits, un dialogue avec les parties prenantes, l'abolition de certaines taxes et la mise en place de médiateurs. Les Philippines ont créé une institution spécialisée, la *Microinsurance Mutual Benefit Association*. Le Mexique, le Bangladesh, le Népal, le Cambodge et l'Afrique du Sud planchent tous sur l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire pour la micro-assurance.

Les participants à la conférence ont reconnu que les politiques incitatives ne sont qu'un élément de l'équation et que les assureurs doivent, de manière proactive, agir pour que les clients les plus pauvres aient accès à leurs services. La réglementation s'inspirant souvent des pratiques du terrain, il est indispensable de dialoguer avec des assureurs extérieurs au monde de l'assurance formelle (par exemple, les assureurs communautaires) et d'apprendre de leur expérience. A ce niveau, l'engagement dont font preuve les autorités (décideurs politiques, autorités réglementaires et de supervision) et leur capacité à contribuer au développement de la micro-assurance sont des éléments absolument fondamentaux.

Conclusions

Les éléments clés d'un environnement politique propice sont donc :

- un mandat clair donné aux autorités réglementaires et/ou de supervision: développer la micro-assurance;
- une réglementation propice au mainstreaming de la micro-assurance, par exemple, par l'upgrading de micro-assureurs en dehors de la sphère du contrôleur d'assurance et le down-scaling d'assureurs qui connaissent mal ce segment;
- la cohérence entre la politique de micro-assurance et les autres politiques sectorielles (protection sociale, emploi, agriculture, changements climatiques);
- des mesures d'incitation fiscale, par exemple des allègements fiscaux sur les services financiers;
- un environnement juridique et économique sain, associé à des mécanismes assurant le respect des contrats, une inflation basse et l'élimination des restrictions trop sévères aux investissements étrangers.

Pour mettre en œuvre un programme d'accès aux services financiers, il est nécessaire de disposer de ressources financières et humaines considérables au niveau politique, notamment pour adapter la réglementation et faire évoluer les compétences des contrôleurs d'assurance. La coopération entre entités ayant des compétences différentes mais engagées dans la même voie, la création de systèmes d'assistance technique adaptés à la réalité de chaque pays et le développement des compétences des autorités au niveau mondial et régional permettront de doter les décideurs politiques, ainsi que les autorités de régulation et de supervision, des outils nécessaires à l'accomplissement de cette tâche cruciale. A terme, c'est par ces mesures que pourra s'établir un environnement politique propice à la micro-assurance.

Source: Martina Wiedmaier-Pfister, consultante auprès du GTZ et du Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit/BMZ Sector Project Financial Systems Development, membre du GT du CGAP sur la micro-assurance, sous-groupe RSP.

Concept

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : CRÉER DES SYNERGIES

Dans le monde de la coopération au développement, la micro-assurance est un service financier et un mécanisme de protection sociale qui a acquis ses lettres de noblesse. Le développement de la micro-assurance a soulevé une série de défis pour les divers professionnels impliqués. En effet, à la différence d'autres secteurs de la finance, comme l'épargne et le crédit, la micro-assurance requiert de maîtriser des concepts propres à l'assurance comme la souscription et la tarification des produits, ou la bonne gestion des demandes d'indemnisation. Si une IMF ou une ONG collabore avec un assureur professionnel, ce dernier apporte son expérience en matière de développement des produits. Cependant, le développement de la micro-assurance exige des acteurs qu'ils acquièrent des compétences nouvelles en matière de marketing, de gestion des opérations et de réduction des frais administratifs.

Depuis sa création, le groupe de travail du CGAP sur la micro-assurance a considéré le développement des capacités comme une problématique clé, très peu de documentation ayant été produit dans le passé sur ce sujet relativement nouveau. Depuis peu, des organisations de développement et des bailleurs de fonds ont développé des supports de formation et des services de conseil. Rapidement, le besoin de coordonner ces efforts s'est fait sentir. De plus, il est rapidement devenu évident qu'harmoniser les documentations pouvait permettre de standardiser la formation en visant une qualité élevée. En outre, le matériel déjà utilisé dans le domaine de la microfinance, de la protection sociale ou de l'assurance communautaire par des organisations également impliquées dans la micro-assurance pouvait être une source importante d'information et d'expérience et contribuer positivement au développement des capacités dans ce secteur.

C'est sur base de cette logique que les sous-groupes « Indicateurs de Performance et Renforcement des Capacités » ont décidé de collaborer pour produire des supports de formation et organiser des cours, destinés notamment aux formateurs.

Par ailleurs, en collaboration avec des membres du groupe de travail du CGAP sur la micro-assurance et divers opérateurs, le GTZ va entreprendre une révision des outils qu'il a développés pour la micro-assurance.

Ces outils traitent de sujets comme l'estimation des coûts, la gestion efficace, le suivi et l'évaluation.

SimIns

SimIns est un logiciel de simulation en assurance maladie, qui analyse les mécanismes financiers de base des régimes d'assurance maladie et facilite la planification financière à moyen terme. L'outil de calcul des coûts permet de faire fluctuer des variables clés de l'assurance maladie (couverture, revenus, cotisations, quote-part d'autres institutions comme les ministères, coût des soins et taux d'utilisation) en fonction des segments de population ou des catégories de services médicaux.

Le logiciel peut aider à élaborer de nouveaux régimes d'assurance maladie et permet notamment d'examiner les options possibles en matière de politique et de financement. Sur base du taux de cotisation, du taux d'utilisation et des coûts des soins de santé, il permet de calculer le point d'équilibre financier du régime. Le logiciel tient également compte de l'impact d'autres services, financés par des moyens alternatifs, comme par exemple les services médicaux complémentaires, et de l'impact d'autres sources de financement, par exemple, fournis par l'Etat ou d'autres acteurs.

CHIC

CHIC repose sur l'idée selon laquelle tous les régimes locaux d'assurance maladie n'ont pas besoin ou ne peuvent se doter de l'ensemble des compétences financières, techniques et managériales dont dispose les compagnies d'assurance classiques. Le savoir-faire nécessaire aux activités d'assurance peut donc être apporté par une institution supérieure comme le CHIC (« *Centre for Health Insurance Competence* »), qui peut aider les régimes de micro-assurance en se chargeant d'opérations telles que la gestion et le support technique, le développement de produits et de normes de qualité, ou encore, l'organisation de séminaires et de formations pour les dirigeants et le personnel concerné, sur des sujets comme la gestion d'entreprise, la maîtrise des risques, les finances ou les coûts de transaction. Ce type de formation est appelé séminaire CHIC de gestion en micro-assurance et se présente sous la forme d'un module de formation spécifique destiné aux régimes

communautaires d'assurance maladie. De plus, en tant que structure intermédiaire entre le niveau local et le gouvernement central, CHIC peut servir de plateforme de représentation des intérêts des initiatives locales auprès des autorités politiques.

Info Sure

Info Sure est un logiciel qui permet d'étudier et d'évaluer les régimes d'assurance maladie dans les pays émergents et en voie de développement. Sur base d'une méthodologie structurée de collecte de données, l'outil permet d'analyser, d'évaluer et de comparer divers régimes. Il intègre un questionnaire en trois parties (questionnaire libre/codé, QCM/section destinée à la collecte de données statistiques sur les régimes d'assurance) et couvre des aspects tels que la couverture, le financement, la portée des services, la réglementation, l'administration, l'articulation avec d'autres acteurs et mécanismes de protection sociale, etc.

Cet outil aide à planifier de nouveaux régimes, ainsi qu'à évaluer et superviser les régimes existants. Il permet de mesurer la pertinence et l'efficacité des produits offerts. En tant qu'outil d'évaluation, il sert dans les processus de décision. Le logiciel permet également de comparer plusieurs programmes, ce qui en fait un outil important de transfert de connaissances entre partenaires, produits et modes de distribution.

Le GTZ possède une grande expérience de ces divers outils et logiciels et peut contribuer au débat sur les normes de qualité et le développement des capacités, en apportant des arguments tant techniques que conceptuels. Un tel exercice a un impact pédagogique notable sur notre travail en général car, même si les organisations disposent de leur propre documentation, celle-ci peut faire l'objet d'un débat et être éventuellement adapté sur base de l'expérience et des orientations du groupe de travail du CGAP sur la Micro-Assurance. Travailler de cette manière permet de ne pas réinventer la roue encore et encore!

Source: Barbara Rohregger, GTZ, Sector Initiative on Social Protection et Gaby Ramm, consultante auprès de GTZ et personne ressource du sous-groupe Renforcement des Capacités.

Pour en savoir plus sur ces outils:
www.gtz.de/socialprotection.de

Etude de cas

LA POLICE DE MICRO-ASSURANCE DE ZURICH BOLIVIA

Zurich Bolivia s'est lancé dans la micro-assurance avec BancoSol à la fin de 1999, avec un premier produit d'assurance crédit. Zurich a ensuite estimé que couvrir ce seul risque ne suffisait pas. En effet, si la personne qui apporte l'essentiel du revenu à la famille est victime d'un accident, c'est l'ensemble des membres de la famille qui sont affectés. L'offre d'une gamme de produits d'assurance s'est donc rapidement imposée comme moyen de briser le cercle vicieux de la pauvreté et d'apporter aux bénéficiaires une certaine sécurité économique.

En raison du faible taux de protection sociale (20% de la population) et du caractère hautement informel de l'économie bolivienne, beaucoup de Boliviens n'ont pas accès aux soins de santé. De plus, les services publics de santé présentent de graves carences.

Les produits de micro-assurance vie, maladie et accident commercialisés par Zurich Bolivia sont disponibles moyennant le paiement d'une première prime mensuelle dont le montant minimum est de 0,99 USD. Ils couvrent le risque de décès, quelle qu'en soit la cause (causes

naturelles, maladie ou accident), les frais funéraires, et incluent des garanties complémentaires pour les enfants et le conjoint, ainsi qu'une couverture santé complémentaire pour le titulaire de la police. Les produits ont été lancés en 2003 et distribués grâce à des alliances stratégiques établies avec des sociétés financières.

L'alliance stratégique avec BancoSol a marqué le début d'une véritable «success story», avec des produits souscrits de manière totalement volontaire par les bénéficiaires, sans que leur souscription ne soit liée à un crédit. Les polices sont simplement proposées aux clients de BancoSol, qui décident ensuite s'ils souhaitent ou non y souscrire.

Une enquête a montré que 98% des assurés actuels n'avaient, avant l'arrivée sur le marché de ce produit, aucune expérience en matière d'assurance et ignoraient quels risques une police pouvait couvrir. Cette initiative a donc contribué à faire naître une culture de l'assurance sur ce segment du marché.

Une étude intitulée «Services de Micro-assurance destinés aux Clients des Institutions de Microfinance (IMF)», réalisée par le Centro Afin en 2004, a montré qu'une proportion importante des clients des IMF (75,3% des personnes interrogées) sont intéressés par les produits de micro-assurance, notamment l'assurance-maladie. Concrètement, cela représentait à l'époque plus de 480.000 clients potentiels.

En octobre 2007, Zurich Boliviana Personales S.A. a émis 14.046 polices de micro-assurance individuelle vie, maladie et accident (3% du marché potentiel), soit une hausse de 13,4% par rapport à 2006.

L'objectif de Zurich Bolivia est d'augmenter la couverture des ménages à faible revenu. Pour ce faire, la société a conclu de nouvelles alliances stratégiques, ce qui va lui permettre de mieux commercialiser ses produits.

Source: Hugo de Grandchant, Zurich Boliviana Seguros Personales S.A.

En bref

Glossaire

Protection sociale

Terme générique décrivant l'ensemble des mécanismes de protection contre la réduction ou la perte de revenu en cas de maladie, de vieillesse, de chômage ou autre difficulté, et qui inclut la solidarité familiale et ethnique, l'épargne individuelle ou collective, l'assurance privée, l'assurance sociale, les sociétés mutualistes, la sécurité sociale, etc. (extrait du Thésaurus de l'OIT, Genève, 1991.)

Sécurité sociale

Protection que la société accorde à ses membres contre le dénuement économique et social où pourraient les plonger la disparition ou la réduction sensible de leurs revenus suite à la maladie, la maternité, les accidents du travail et les maladies professionnelles, le chômage, l'invalidité, la vieillesse ou un décès. A cela s'ajoute la fourniture de soins médicaux et l'octroi de prestations de différents types aux familles avec enfants. Cette protection peut être mise en œuvre par le biais de différents mécanismes: régimes obligatoires d'assurance sociale, prestations et services universels financés sur base du budget de l'Etat, aide sociale, régimes d'assurance et de micro-assurance. (d'après Sécurité sociale: un nouveau consensus, Genève, OIT, 2002.)

Source: GIMI http://www.ilo.org/gimi/ShowGlossary.do?GLOSSAIRE_LETTRE=s&GLOSSAIRE_LANG=FR

Ajouts à www.microinsurancefocus.org

Le groupe de travail du CGAP sur la micro-assurance va produire douze notes intitulées **Microinsurance in Focus** et basées sur «Protecting the Poor: a Microinsurance Compendium». Ces notes abordent des problématiques clés auxquels la micro-assurance est confrontée, depuis la commercialisation jusqu'à l'offre aux populations pauvres de produits ayant une vraie valeur. Les notes seront disponibles sous différents formats, notamment html. http://microfinancegateway.org/resource_centers/insurance/focus_notes

Grâce à M. David Dror, Microinsurance Academy et le Social Science Research Network, des liens vers sept **rapports de recherche sur l'assurance maladie et les prestations destinées aux ménages à faible revenu** ont été ajoutés dans la section «Assurance maladie». http://www.lamicrofinance.org/resource_centers/micro_assurance/micro_assurance2

Le Special Focus de novembre est consacré à l'histoire de la Great North Burial Society en Afrique du Sud. Il se base sur l'étude du cas de cette institution («Great North Burial Society, Genesis Analysis», 2006) préparée pour FinMark Trust. http://microfinancegateway.org/resource_centers/insurance/article/32196

Visitez régulièrement www.microinsurancefocus.org pour vous tenir au courant des dernières nouveautés en micro-assurance!

Nouvelles du groupe de travail

Sous-groupe Opérations

Le groupe de travail du CGAP sur la micro-assurance a annoncé un nouveau partenariat entre l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et la Fondation Bill & Melinda Gates. Le but de cette initiative est de développer et d'améliorer des produits d'assurance et d'aider ainsi des dizaines de millions de personnes à faible revenu à travailler de manière décente, dans les pays en voie de développement. Le don de 34 millions de dollars apporté par la Fondation Gates financera la création de la **Microinsurance Innovation Facility**, une initiative d'une durée de cinq ans qui, par des aides financières et du support technique, entend agir à trois niveaux: soutenir le développement de produits d'assurance destinés aux ménages à faible revenu et vivant en milieu rural, encourager l'émergence de modèles institutionnels et de partenariats permettant d'assurer la prestation de services d'assurance à un grand nombre d'hommes et de femmes disposant de revenus peu élevés, et promouvoir les activités éducatives pour que les plus pauvres prennent conscience de l'utilité de l'assurance et apprennent à repérer les produits qui répondent à leur besoins.

Cette initiative tire parti du travail fructueux qu'a réalisé le groupe de travail du CGAP pour rassembler des informations sur les expériences de micro-assurance dans le monde. Financé par DFID, GTZ, l'OIT et SIDA, le projet «**Good and Bad Practices**» a en effet permis de réaliser des études de cas qui ont porté sur diverses compagnies d'assurance, institutions de microfinance (IMF) et régimes communautaires proposant des polices d'assurance vie et assurance maladie aux pauvres.

Pour réaliser ces objectifs ambitieux, l'OIT lance un appel à candidats pour cinq postes dont la description est disponible sur www.ilo.org/socialfinance (Date butoir : 8 février 2008)

Sous-groupe Indicateurs de Performance

La première version d'un **manuel sur les indicateurs de performance en micro-assurance ainsi qu'un «factsheet»** interactif sont en cours d'élaboration. Les indicateurs clés qui ont été développés sont le fruit d'un consensus entre opérateurs, obtenu lors du deuxième atelier organisé par ADA, BRS et le sous-groupe «Indicateurs de Performance». Après la publication de l'ouvrage (prévue pour avril 2008), une série d'ateliers seront organisés en Asie, en Afrique et en Amérique latine afin de finaliser les supports de formation.

Sous-groupe Santé

Le sous-groupe «Santé» a été officiellement réactivé lors de la conférence de Mumbai sur la micro-assurance de novembre 2007. Début janvier, les membres du sous-groupe identifieront et sélectionneront les **activités à réaliser en 2008**. Un espace de travail dédié sera ouvert en ligne pour permettre aux membres d'échanger des documents, produire ensemble du contenu, discuter, maintenir le contact et communiquer. Pour plus d'information, contactez Valérie Schmitt-Diabaté: schmitt-diabate@ilo.org

Sous-groupe Technologie

Un sous-groupe «Technologie» vient d'être créé, avec pour mission d'identifier et de promouvoir des outils technologiques permettant **d'élargir la portée de services de micro-assurance** transparents et inclusifs. A l'heure actuelle, le groupe définit ses tâches. Toutes les personnes intéressées sont invitées à participer aux discussions du groupe sur <http://groups.google.com/group/MIWG-Techno>

Sous-groupe Impact

Le sous-groupe «Impact» a été créé après la conférence de Mumbai de novembre 2007, dans le **but de mieux comprendre l'impact** de la micro-assurance sur le terrain. Il a donc pour objectif de comprendre quel est l'impact de la micro-assurance et comment ce dernier peut être évalué, et entend également promouvoir la production de preuves. Toute personne intéressée est invitée à contacter Ralf Radermacher ralf@mia.org.in

Sous-groupe Demande

Ayant atteint ses objectifs premiers, comme par exemple, la publication de lignes directrices sur la demande (publiées par USAID en 2006), le sous-groupe «Demande» **propose de s'associer au sous-groupe «Opérations»**, ce qui lui permettrait de se concentrer sur l'étude de marché en vue du développement de produits.

Sous-groupe Diffusion

Lors de la troisième **Conférence internationale de la Micro-assurance** qui s'est tenue du 13 au 15 novembre 2007 à Mumbai (Inde), près de 300 experts de plus de 50 pays ont échangé leurs expériences et discuté des défis auxquels est confrontée la micro-assurance. Le communiqué de presse et l'ensemble des présentations sont disponibles sur www.microinsuranceconference2007.org

La prochaine conférence se tiendra à Cartagena (Colombie), du 5 au 7 novembre 2008.
Pour plus de renseignements, visitez www.microinsuranceconference2008.org

Sous-groupe Renforcement des Capacités

Ce sous-groupe a établi des liens avec le sous-groupe «Indicateurs de Performance» dans le **but de développer de la documentation et des formations sur la micro-assurance**. Le but est de concevoir une formation progressive qui débiterait par une introduction générale à la micro-assurance, financée par le GTZ, accompagnée d'une liste de lecture annotée et d'un bref guide de l'élaboration d'un plan d'affaires en micro-assurance. Le manuel et le «factsheet» sur les indicateurs de performance en micro-assurance produits par ADA, BRS et le sous-groupe «Indicateurs de Performance» servira de base au matériel et aux modules de formation, ainsi qu'à la «Formation des formateurs», un projet financé par ADA, BRS et le GTZ. De plus, un programme de formation annuel proposant des cours réguliers sera créé pour le site internet du groupe de travail.

Pour plus d'informations sur les activités du groupe de travail, voir l'onglet «About us» sur www.microinsurancefocus.org